

# DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE PARIS V – PARIS VI : EXPERTISE MÉDICALE 2020-2021

**Directeurs de l'enseignement : Pr B. LUDES et Pr P. CORIAT**

**Conseil pédagogique :** Pr B. LUDES, Pr V DEGOS, Pr P. CORIAT, Pr R. GAILLARD, Dr I. PLU, Pr I. GANDJBAKHCH

Cet enseignement s'adresse aux médecins souhaitant exercer une activité d'expertise et notamment devenir expert judiciaire. Il envisage les méthodologies de la conduite des expertises de responsabilité médicale dans les procédures pénales, civiles et administratives et l'évaluation des dommages selon les préconisations de la commission Dintilhac, en particulier du dommage corporel.

La responsabilité médicale sera envisagée au plan théorique et au plan pratique par des séances d'enseignement dirigé. Cet enseignement ciblé sur les aspects concrets de l'expertise médico-légale a pour but de développer un compagnonnage des apprenants en situation concrète d'expertise. L'ambition de ce DIU est de devenir une référence nationale pour la formation en expertise médico-légale et d'offrir la possibilité aux étudiants de présenter leur candidature à l'inscription sur les listes d'experts dressées près les Cours d'Appel et les Cours Administratives d'Appel.

**Cours les Vendredi de 9H30 à 18 H : 13 Novembre 2020 , 4 Décembre 2020, 15 janvier 2021, 5 Février 2021, 19 Mars 2021 , 9 Avril 2021, 21 Mai 2021, 4 Juin 2021, 25 Juin 2021**

**Travaux Dirigés : Mercredi 21 Avril 2021**

**Lieu de Formation :** Hôpital Pitié Salpêtrière, 47 Bd de l'Hôpital Paris salle de cours du service d'Anesthésie, Bâtiment Heuyer (en face de la Pharmacie)

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études comprenant : épreuves écrites, rapport de stage, présence aux enseignements obligatoire

**Équipe pédagogique :** Pr B. Ludes (directeur de l'institut médico-légal), Pr P. Coriat (Expert national), Pr V Degos, Pr L. Fournier, Pr R. Gaillard, Pr A. Lienhart, Dr I. Plu, Pr JF MEDER, Pr P Barbet ,C Gorgiard  
**Magistrats :** D Duval-Arnould , JM Heller, J P Besson N. Perrin, F. Avram, E. Enquebecq **Avocats :** D. Ganem Chabenet, C. Lienhard ; C. Pradel , **Médecins experts :** Dr Y. Djian, Dr T. Villevieille , Pr P Barbet, Pr J.F. Meder, Dr B. Gachot, Dr B. Gueguen, J Reverberi ; **Juristes :** Mr Richard Piauger (Service Juridique AP HP), Emilie Mauclair CCI.

Demandes d'inscription avec CV et lettre de motivation par mail au Pr P. CORIAT [pierre.coriat@aphp.fr](mailto:pierre.coriat@aphp.fr) et [coriatp@gmail.com](mailto:coriatp@gmail.com) ou au Pr B. LUDES : [bertrand.ludes@parisdescartes.fr](mailto:bertrand.ludes@parisdescartes.fr) Les inscriptions sont ouvertes aux titulaires d'un Doctorat d'Etat français en Médecine , aux étudiants inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle d'études médicales, aux étrangers titulaires d'un Doctorat d'État en Médecine , à tout candidat jugé apte à suivre l'enseignement par les Directeurs de l'enseignement et autorisé par le conseil pédagogique. L'autorisation d'inscription est délivrée par les Directeurs de l'enseignement après examen du dossier.